

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
R.P. KIGALI.-

AI 3112

Kigali, le 24/3/86

N° 1144 /15.00.01

Monsieur le Bourgmestre de la Commune
Urbaine de NYARUJENGE
KIGALI.-

OBJET: Utilisation du Stade
Régional le 25 mars 1986.

Monsieur le Bourgmestre,

Référence faite à votre lettre n°348/
04.09.01/16 du 21 mars 1986 relative à l'objet ci-haut évoqué,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'autorisation
sollicitée vous accordée.

C.P.L.M.

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.-

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal
KIGALI.-

- Monsieur le Préfet de la Préfecture
KIGALI.-

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDIMULIVIMANA Augustin

Lt Col BSM.

*Recus
BSSC
24/3/86*

/ M.E/H.P/

REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE DE KIGALI
COMMUNE URBAINE DE
NYARUGENGE.

Nyarugenge, le 21/3/1986

N° 348/04.09.01/16



A traiter par :	DGS
Date entrée :	21/3/86
N° Classemant :	2419/11-08

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Cooperatif

KIGALI

~~Ministère de la Jeunesse et du Sport~~
Agent responsable → Propriétaire du stade

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous annoncer
que le Secrétaire Général du M.R.N.D. effectuera une visite
à la Commune Urbaine de Nyarugenge Mardi le 25/3/1986. à
11 heures, il aura un contact dialogue avec la population
de Nyarugenge, au Stade Régional (Lettre en annexe).

À cette occasion, je vous demande
de bien vouloir mettre à notre disposition le stade régional
à partir de Lundi le 24/3/1986 à 14 h.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre,
l'assurance de très haute considération.

Le Bourgmestre
de la Commune
Urbaine de Nyarugenge
KARELA François.





EXPEDIE

Kigali, le
18 MAR 1986
No 283/001.005.

Réf. No :

Annexe :

Objet :

Visite à la Commune
NYARUGENGE.

URGENT

Monsieur le Responsable du M.R.N.D. dans
la Préfecture de Kigali
KIGALI.

Militant Responsable,

Me référant à la lettre N° 516/04.09.01
du 15 Mars 1986 du Bourgmestre de la Commune Urbaine de Nyarugenge
m'invitant à effectuer une visite à ladite commune, j'ai l'honneur
de vous communiquer que cette invitation est acceptée et vous
demande d'informer l'intéressé que la date de visite est fixée
au 25 Mars 1986 à 7 heures.

A cette occasion, j'aurai des entretiens
avec les membres de l'organe chargé de la promotion du développement
au niveau communal (conseil communal de développement). Ces
entretiens, précédés par une visite de quelques projets, seront
suivis par un contact-dialogue avec la population de Nyarugenge
au Stade régional de Nyamirambo à 11 heures.

Le Secrétaire Général du I.R.N.D.,

HABIB N. Bonaventure.

Copie pour information :

- Son Excellence Militant
Président de la République
Rwandaise
KIGALI.
- Militant Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal
KIGALI.

